

**Directions et Services des Forces Armées Maliennes :
Atelier de Renforcement des Capacités sur les Cours de Base
du Renseignement Militaire**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 09 AOÛT 2024

1620

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Images d'illustration



Mali Airlines en gestation

Que ça ne soit pas comme

le cas du chemin de fer



**MAECI : Le ministre Diop rencontre le personnel
du département**



**Guinée-Bissau : Conférence de presse du président sur
les tensions politiques**

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

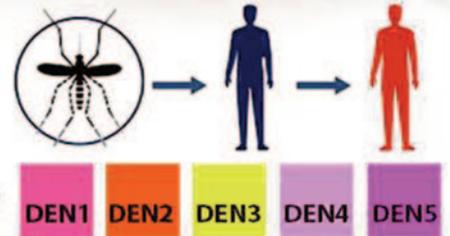


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



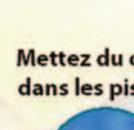
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.9



P.13



P.19



/ Une /



Mali Airlines en gestation : Que ça ne soit pas comme le cas du chemin de fer

P.4

/ Brèves /



Cour d'Assise spéciale : Mamadou Ibrahima Camara et ses co-accusés à la barre

P.9

Directions et Services des Forces Armées Maliennes : Atelier de Renforcement des Capacités sur les Cours de Base du Renseignement Militaire

P.9

Renforcement de la coopération militaire entre le Mali et la Turquie : La Turquie soutient le Mali dans la lutte contre le terrorisme

P.10

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale : Le ministre Diop rencontre le personnel du département

P.10

/ Actualité /



Centre d'Instruction de Tiby : Les 1176 nouvelles recrues prêtent serment devant le Drapeau national

P.13

Justice : Pr Clément Dembélé et Ras Bath attendent toujours la date de leur procès

P.15

/ Politique /



Moussa Mara renonce à ses avantages d'anciens PM : Geste citoyen ou stratégie politique ?

P.18

Lettre à grand-père : Les erreurs qu'on a faites !

P.19

/ Culture & société /



Pluie matinale : Source de retards et d'absence au travail

P.21

/ International /



Élections présidentielles aux États-Unis : Kamala Harris prend l'avantage sur Donald Trump dans les derniers sondages

P.22

Guinée-Bissau : Conférence de presse du président sur les tensions politiques

P.13

/ Sport /



Le mali aux jeux olympiques «paris 2024» : De l'expérience accumulée, des enseignements à tirer

P.24

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Images d'illustration



Mali Airlines en gestation

Que ça ne soit pas comme le cas du chemin de fer

Le Mali est un vaste pays enclavé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il partage 7420 km d'avec ses sept voisins. Plusieurs localités sont distantes les unes des autres. C'est principalement la route qui sert de liaison entre elles. Ce qui rend difficile la mobilité des populations. La recherche d'un moyen beaucoup plus rapide s'avère donc nécessaire. C'est pourquoi, certainement, les autorités de la transition ont décidé de voir du côté des airs.

C'est ainsi le mercredi 31 juillet 2024, lors du conseil des ministres, elles ont approuvé, sur proposition du ministre des Transports et des Infrastructures, la création et les statuts d'une société d'État de transport aérien dénommée «MALI AIRLINES-SA». Les textes adoptés établissent la création de la compagnie aérienne « MALI AIRLINES-SA » et en approuvent les statuts. D'après le communiqué du conseil des ministres, cette initiative, qui s'inscrit dans les recommandations de la réunion annuelle des services de transports de 2023, vise à améliorer

la mobilité des populations entre les capitales régionales. Cette nouvelle compagnie viendra combler un vide laissé par la toute première compagnie publique du pays "AIR-MALI", l'éphémère Compagnie aérienne du Mali (CAM), et AIR-MALI -SN (AIR-MALI -Société Nouvelle).

AIR MALI, une fierté nationale

Aux premières heures de l'indépendance du Mali et sous le leadership de Modibo Keita, une compagnie publique avait été créée sous la dénomination "AIR-MALI". Et ce, avec l'appui de la coopération d'avec l'URSS (Union des Républiques Socialistes et Soviétiques) à travers la compagnie publique de ce pays "AEROFLOT". Les accords signés le 20 mars 1961 avec la partie soviétique ont permis de doter le Mali d'une flotte aérienne d'une vingtaine d'aéronefs. En application de ces accords, plusieurs Maliens ont été formés dans le pays de Lénine pour être des pilotes, des ingénieurs, des techniciens, des hôtesse, des stewards,

des aiguilleurs, etc. Pour la petite histoire, lors du premier sommet des chefs d'État africains portant création de l'organisation de l'unité africaine (OUA) tenu le 25 mai 1963 à Addis-Abeba (Éthiopie), le président malien était le seul à se rendre au sommet dans un avion malien. Il aurait même embarqué avec lui, à l'aller comme au retour, le chef d'État de la Mauritanie, Moctar Ould Dada. Quelle fierté pour un pays qui vient d'être indépendant. AIR-MALI a été très déterminante dans le transport des fonctionnaires qui devraient joindre leurs postes à travers le pays. La compagnie a, aussi, permis à beaucoup d'étudiants de rejoindre leur berceau pour passer les vacances scolaires et de retourner dans la capitale à la reprise de l'année scolaire.

La mobilité des populations entre les différentes régions, surtout celles du nord du pays, a été beaucoup facilitée par la société d'État. Malheureusement, en 1985, AIR-MALI a mis les clés sous le paillason par la faute de ceux à qui sa gestion a été confiée. Depuis, plu-



sieurs tentatives de ressusciter la société ont été menées, mais sans résultats. Parmi ces tentatives, on peut évoquer le cas de AIR-MALI-SN (AIR-MALI-Société Nouvelle) qui a été créée en 2005. Après 7 ans d'activités, cette compagnie s'est écroulée. AIR-MALI-SN, incapable de remplacer AIR-MALI. Depuis la dissolution de la première compagnie "AIR-MALI" en 1985, les Maliens ont attendu 20 ans pour voir une nouvelle compagnie, mais qui n'a pas été à la hauteur des attentes. La direction générale de la compagnie avait fait un

mauvais choix des équipements navigants. D'après des spécialistes, elle louait des avions qui avaient une consommation deux fois plus grande que les avions comme "tel B737-700-800 A310/321". Durant sept ans, si AIR-MALI SN faisait une politique de vente-location (transfert de la propriété) au lieu de location simple ou location opérationnelle dont la durée d'utilisation de l'équipement (sans transfert de propriété), le Mali allait obtenir au moins un avion. En sus, la compagnie avait une politique de gaspillage à tous les niveaux

: 5 directeurs techniques et 5 directeurs administratifs en 3 ans d'exploitation. Il y avait eu aussi une surfacturation des pièces de rechange. Il n'y avait pas de véritable politique de bonne gestion des ressources humaines, ni de suivi et de contrôle des agences hors du Mali (Conakry, Dakar, Abidjan, Libreville, Lomé, Cotonou). Durant 3 ans (2009, 2010, 2011), la compagnie a perdu plus de 30 milliards FCFA. Bref, la liste des fautes de gestion n'est pas exhaustive. Ainsi, profitant du coup d'État militaire de mars 2012, la compagnie a décidé de mettre fin à ses activités. Vingt-deux ans (22) ans après, les autorités ont décidé de la création de « MALI AIRLINES-SA ». Avec la création de « MALI AIRLINES-SA », le Mali amorcera un nouveau pan de la souveraineté tant revendiquée par les autorités de la transition. Espérons que ce ne sera pas le cas du chemin de fer dont la résurrection avait suscité tant d'espoir pour les riverains des rails. Après une reprise en pompe des activités ferroviaires, l'on assista quelques mois après à un arrêt pour des raisons non encore bien élucidées.

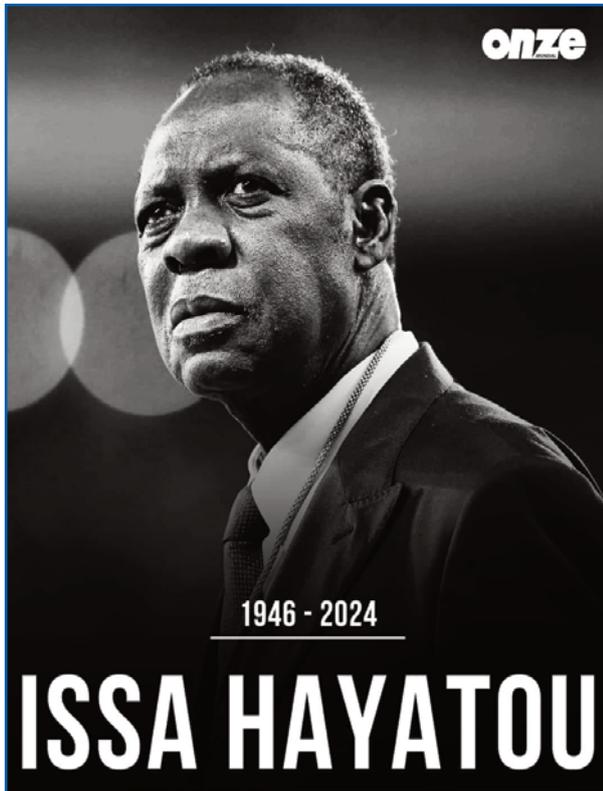
■ Ibrahim Sanogo



■ Dougakoro Seydou Koumare



Deuil : ISSA HAYATOU, ancien président de la Confédération Africaine de Football (CAF) est décédé ce jeudi des suites de maladie à Paris à l'âge de 77 ans. Dors en paix légende du Football Africain.



■ Lelewal TV



L'imam ratib de Bignona, El Hadji Fa Ousmane Nfansou Bodian, a réagi à la polémique sur le port du voile dans les écoles, en appelant à la paix et à l'union des communautés. Mamadou Lamine Badji a également souligné l'importance du dialogue islamo-chrétien et demandé à la presse de faire preuve de retenue pour maintenir la sta



■ Papou Ka Papou



Général Makosso, sur NCI dit toute la vérité dans l'affaire Cheick Tiote :

« La femme a vendu tous les biens de son mari. Cheick Tioté avait 14 maisons dont un immeuble avec 28 appartements ; et elle les a tous vendu pour se retrouver avec leurs enfants dans une famille d'accueil à Londres. »

Source: BuzzdAfrique
bilité nationale



■ Maman Nady bamba



Urgent Urgent
Simone a été aperçu en train de faire emporter de Lafri dans sachet noir

■ ORTM



#KIDAL #MUSIQUE #ORTM : Ahmed Ag Kaedy, artiste et compositeur n'a toujours pas laissé la guitare. Ce natif de Kidal revient avec cette nouvelle chanson : « Ma nationalité ». Mais dans cette composition, le chef d'orchestre d'Amanar de Kidal, chante mélodieusement en refrain : « Akalin Ténéré en Tamasheq, l'une des langues la plus parlée de Kidal », qui veut dire en français : « je suis un Malien, ma devise, c'est un peuple, un but, une seule foi », avant de rappeler que son père a commencé à enseigner le 1er octobre 1959. « C'est pour vous dire qu'il est juste un exemple parmi tant d'autres. Donc, les enfants de Goumi dans la région de Kidal sont bel et bien des Maliens. Je fais cette chanson pour vraiment déclarer ce que je ressens », prévient l'artiste-chanteur. À travers ce single, il... <http://www.ortm.ml/musiqueahmed-ag-kaedy-lappel-au-vivre...>



Maman Simone

C'était grin, c'est quel mariage on cherche on voit pas . Même pas photo même



Les Mercato -

Hamari Traore fait son retour au à Rennes pour affronter Le Stade Rennais ce soir au Roazhon Park !
Capi is Back



Best Magazines

#OFFICIEL : La Fédération Malienne de Football lance l'appel à candidature pour le poste de sélectionneur de l'équipe nationale senior du Mali.
La date limite : 16 août 2024



FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL
MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFA ET DE L'U20FOOT 2

ADRESSE: Avenue du Mali / Hamdallaye ACI 2000
TEL: (+223) 20 23 88 44 - 20 23 88 46 / FAX: (+223) 20 22 42 54 E-mail: info@femafoot.ml
BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire : N°035183101401-36 BMS s.a BKO-MALI

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE SENIOR DU MALI

A- CONTEXTE :

Dans le cadre du recrutement d'un Sélectionneur National pour l'équipe senior de football du Mali, la Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT) en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, lance un appel à candidature pour le poste de Sélectionneur.

Cet appel à candidature est ouvert à tous les techniciens de nationalité malienne ou étrangère dont les qualifications et les compétences sont avérées pour l'accomplissement de ses missions.

B- MISSIONS :

Le Sélectionneur National aura pour missions :

- De mettre en place une sélection nationale Senior (A) de football sur la base des nouveaux fondements ;
- De qualifier le Mali à la phase finale de la CAN 2025 et d'y atteindre au minimum les ½ finales ;
- De qualifier le Mali à la phase finale de la Coupe du Monde 2026 et d'y atteindre au moins les 1/8^{ème} de finale ;
- D'appuyer la Direction Technique Nationale dans la mise en place d'une politique de formation des jeunes joueurs devant intégrer le futur Centre Technique du Mali pour assurer la relève ;
- D'apporter son expertise et son savoir-faire dans la mise en œuvre de la politique technique de la FEMAFOOT ; entre autres, la formation des cadres techniques selon le programme de la Direction Technique Nationale (DTN) ;
- De créer des canaux de collaboration avec les entraîneurs des autres catégories (U 15 ; U 17 ; U20 et U 23) ;
- De donner son point de vue sur la planification et l'organisation des compétitions internationales et des matches amicaux ;
- D'élaborer et déposer au secrétariat général de la FEMAFOOT, des rapports techniques des compétitions dans les meilleurs délais.

PARTENAIRES OFFICIELS

f @FemafootOfficial @Femafoot @Femafoot_officiel http://www.femafoot.ml

FEDERATION MALIENNE DE FOOTBALL
MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF, DE L'UFA ET DE L'U20FOOT 2

ADRESSE: Avenue du Mali / Hamdallaye ACI 2000
TEL: (+223) 20 23 88 44 - 20 23 88 46 / FAX: (+223) 20 22 42 54 E-mail: info@femafoot.ml
BP: 1020 BAMAKO / Compte Bancaire : N°035183101401-36 BMS s.a BKO-MALI

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE SENIOR DU MALI

A- CONTEXTE :

Dans le cadre du recrutement d'un Sélectionneur National pour l'équipe senior de football du Mali, la Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT) en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, lance un appel à candidature pour le poste de Sélectionneur.

Cet appel à candidature est ouvert à tous les techniciens de nationalité malienne ou étrangère dont les qualifications et les compétences sont avérées pour l'accomplissement de ses missions.

B- MISSIONS :

Le Sélectionneur National aura pour missions :

- De mettre en place une sélection nationale Senior (A) de football sur la base des nouveaux fondements ;
- De qualifier le Mali à la phase finale de la CAN 2025 et d'y atteindre au minimum les ½ finales ;
- De qualifier le Mali à la phase finale de la Coupe du Monde 2026 et d'y atteindre au moins les 1/8^{ème} de finale ;
- D'appuyer la Direction Technique Nationale dans la mise en place d'une politique de formation des jeunes joueurs devant intégrer le futur Centre Technique du Mali pour assurer la relève ;
- D'apporter son expertise et son savoir-faire dans la mise en œuvre de la politique technique de la FEMAFOOT ; entre autres, la formation des cadres techniques selon le programme de la Direction Technique Nationale (DTN) ;
- De créer des canaux de collaboration avec les entraîneurs des autres catégories (U 15 ; U 17 ; U20 et U 23) ;
- De donner son point de vue sur la planification et l'organisation des compétitions internationales et des matches amicaux ;
- D'élaborer et déposer au secrétariat général de la FEMAFOOT, des rapports techniques des compétitions dans les meilleurs délais.

PARTENAIRES OFFICIELS

f @FemafootOfficial @Femafoot @Femafoot_officiel http://www.femafoot.ml



■ Dr Lalla Mint Mohamed



Baromètre "Spécial Jeux Olympiques"
Très honorée d'être l'une des lauréates de cette
1ère édition du « spécial jeux olympiques » organi-
sée en marge des JO 2024.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude au Baromètre pour cette
marque de reconnaissance et les féliciter pour cet engagement ci-
toyen sous le leadership de Cheick Oumar Soumano .



■ Casimir Sangala



Le symptôme de l'insatisfaction chronique est
un trouble basé sur le rejet du service rendu à
soi par les autres, l'idée erronée de se sentir parfait
et apprécié.

RIP Issa Hayatou, ancien Président de la CAF et de la FIFA. RIP amou-
reux du ballon rond. RIP.

Promo, vente et dégustation de produits des agro-preneures à l'APEJ
ce jeudi. Participation de la Mairie du District de Bamako, Agri Vision
Sahel, des Entreprises agricoles familiales (EAF), des IMF et MPME
accompagnés.



■ Samprin Bob



4^e tentative de piratage de mon email.
C'est qui ce chenapan qui veut prendre posses-
sion de mes données ? Ecôle maîtri compte tu vas
faire quoi avec heinn?

Frangin Samprin Bob dit à Samba Gassama General et Mahamadou
Dianka que mon petit frère Malick Konate va payer ma RangeRover
donc.

Bonne fête de l'indépendance à notre pays frère qu'est la Côte d'Ivoire



Cour d'Assise spéciale : Mamadou Ibrahima Camara et ses co-accusés à la barre



Le procès de Mamadou Ibrahima Camara, ancien Directeur Commercial des Aéroports du Mali (ADM), et de ses co-accusés pour des détournements de fonds publics et des faux en écriture a débuté le mercredi 7 août. Les irrégularités financières en question s'élevaient à 1.517.522.126 FCFA. Les accusations portées incluent des paiements indus, des recettes détournées et des erreurs dans les informations financières.

En 2017, la Direction des Aéroports du Mali a porté plainte contre Mamadou Ibrahima Camara pour malversations financières. Une enquête menée par le Bureau du Vérificateur Général en 2018 sur les opérations budgétaires de l'ADM de 2013 à 2017 a mis en lumière des irrégularités financières totalisant 1.517.522.126 FCFA.

Les différentes irrégularités comprennent notamment 711.104.731 FCFA liés à des procès-verbaux erronés, 597.904.488 FCFA dus au non-recouvrement des créances clients, 147.618.000 FCFA de dépenses fractionnées, ainsi que 60.894.907 FCFA de primes de rendement indûment payées à un Cabinet de Conseil Fiscal.

Les investigations de la Brigade du Pôle Économique et Financier de Bamako ont confirmé ces soupçons et révélé que des agents de l'ADM ont détourné 22.286.858 FCFA de recettes collectées auprès de compagnies aériennes entre 2016 et 2018. Ces fonds n'ont jamais été reversés aux caisses de l'ADM mais ont été remis à Mamadou Ibrahima Camara et Habib Kaba Diakité selon les agents incriminés.

De plus, 15.542.000 FCFA collectés par une autre agente, Bibata dite Bata Coulibaly, en mars 2016, n'ont pas été reversés à l'ADM. Bibata affirme avoir remis les sommes encaissées à ses supérieurs Mamadou Ibrahima Camara et Aliou Deme, tandis que Camara nie avoir reçu cet argent.

Le procès se poursuivra jusqu'au vendredi 9 août et met en lumière des pratiques financières douteuses au sein des Aéroports du Mali, impliquant plusieurs personnes et des montants significatifs.

Fatou Sissoko

Directions et Services des Forces Armées Maliennes : Atelier de Renforcement des Capacités sur les Cours de Base du Renseignement Militaire



La Sous-Chefferie d'Etat-Major de Renseignement de l'Etat-Major Général des Armées a récemment organisé un atelier de renforcement des capacités portant sur les cours de base du renseignement d'intérêt militaire. Cet événement s'est tenu le 6 août 2024 dans les locaux de la sous-chefferie, réunissant une dizaine de participants issus des Etats-Majors, Directions et Services des Forces Armées Maliennes.

L'objectif principal de cet atelier est d'apporter une valeur ajoutée aux militaires en renforçant leurs connaissances générales sur le renseignement. Les thèmes abordés comprennent le cycle de renseignement, les disciplines de collecte d'informations, le concept de renseignement conjoint, la surveillance et la reconnaissance, ainsi que la contribution du renseignement à la planification des opérations. Une attention particulière est accordée à la compréhension du processus de "Préparation de l'Environnement Opérationnel par le Renseignement Conjoint" (JPOPE).

Le Colonel-major Mahamadou TRAORE, sous-chef d'état-major renseignement de l'Etat-major Général des Armées, a souligné l'importance de cet atelier dans le contexte actuel de guerre asymétrique que le Mali mène contre les groupes armés terroristes. Il a également annoncé que cet atelier se déroulera sur une semaine, avec d'autres sessions prévues tout au long de l'année pour sensibiliser l'ensemble des forces de défense et de sécurité à l'importance du renseignement.

Les participants auront l'opportunité de se familiariser avec divers modules de renseignement d'intérêt militaire tout au long de la semaine, afin de mieux relever les défis sécuritaires actuels. L'objectif final est de permettre aux participants de partager les connaissances acquises avec leurs collègues des forces armées, renforçant ainsi l'efficacité globale des opérations de sécurité.

Cet atelier illustre l'engagement des autorités militaires maliennes à renforcer les capacités de renseignement de leurs troupes, dans le but de mieux faire face aux menaces sécuritaires pesant sur le pays.

Mohamed N'Diaye

Renforcement de la coopération militaire entre le Mali et la Turquie : La Turquie soutient le Mali dans la lutte contre le terrorisme



Une rencontre militaire significative s'est tenue le mardi 6 août 2024 au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, marquant une nouvelle avancée dans le renforcement des liens entre le Mali et la Turquie. Sous la présidence du chef d'État-major Général des Armées, le Général de Division Oumar DIARRA, les délégations des deux pays ont discuté des moyens de renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme.

La délégation turque, dirigée par son ambassadeur au Mali, SE. Efe Ceylan, a réaffirmé l'engagement de la Turquie à soutenir le Mali dans sa lutte contre le terrorisme. La Turquie se montre prête à accompagner le Mali pour renforcer sa sécurité intérieure et vaincre les forces du mal menaçant la stabilité de la région.

Le Général Oumar DIARRA a souligné l'excellente coopération existante entre le Mali et la Turquie, mettant en avant les équipements militaires turcs tels que les drones, qui ont permis à l'armée malienne de mener des opérations ciblées contre les groupes terroristes. Il a également mis en lumière l'importance de l'assistance continue des partenaires comme la Turquie pour consolider la sécurité et la souveraineté du Mali. De son côté, l'ambassadeur turc SE Ceylan a réitéré l'engagement de la Turquie à soutenir le Mali dans sa lutte contre le terrorisme international. Il a rappelé la récente visite du chef d'État-major de l'Armée de Terre malienne en Turquie, renforçant ainsi la coopération militaire entre les deux pays.

La rencontre s'est poursuivie par des entretiens entre la délégation turque et le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, où l'engagement de la Turquie à lutter contre le terrorisme au Mali et dans la région du Sahel a été réaffirmé.

Cette rencontre marque une nouvelle étape dans la coopération militaire entre le Mali et la Turquie, soulignant l'importance de l'unité et de la solidarité dans la lutte contre le terrorisme.

Arouna Sidibé

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale : Le ministre Diop rencontre le personnel du département



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a récemment présidé une réunion avec l'ensemble du personnel du Département central afin d'aborder les questions politiques, sécuritaires et géopolitiques actuelles. Cette rencontre s'est déroulée le mercredi 7 août 2024 et s'inscrit dans le cadre des efforts continus du Ministre pour informer et échanger avec son équipe.

Au cours de cette réunion, le Ministre DIOP a mis en avant les succès diplomatiques obtenus par le Ministère et a salué l'engagement et la détermination du personnel dans la conduite du combat diplomatique pour le Mali. Il a également partagé une nouvelle vision nationale et sous-régionale, mettant en avant le changement de paradigme et la création de la confédération des États du Sahel.

Le Ministre a mis en garde contre les complots et hostilités dirigés contre le Mali, y compris la guerre médiatique et le soutien étranger au terrorisme, citant notamment l'Ukraine. Il a appelé les travailleurs à rester vigilants et à redoubler d'efforts pour relever les défis actuels.

En réponse à cette rencontre, les travailleurs du Ministère ont exprimé leur soutien et leur engagement à défendre les intérêts vitaux du Mali et de ses citoyens. Ils ont salué l'initiative du Ministre de les rencontrer directement et ont réaffirmé leur disponibilité à rester en première ligne pour faire face aux défis à venir.

Cette réunion a renforcé la cohésion au sein du Ministère des Affaires étrangères et a souligné l'importance du travail d'équipe et de la détermination dans la promotion des intérêts du Mali sur la scène internationale.

Arouna Sidibé

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat**

malikile.com

LA DIRECTION D'INFORMATION GÉNÉRALE, LE N°1 EN AFRIQUE ET LE PAYS D'AFRIQUE



**MIGRATION
IRREGULIERE :
48 MALIENS**

et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Centre d'Instruction de Tiby : Les 1176 nouvelles recrues prêtent serment devant le Drapeau national



Après quatre mois de Formation Commune de Base (FCB) au Centre d'Instruction de Tiby, dans la Région administrative de San, les 1176 jeunes recrues ont été officiellement présentées au Drapeau national lors d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue ce mardi 30 Juillet 2024. La prestigieuse cérémonie a été présidée par le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Général de Brigade Moussa Toumani KONE.

Au cours de cette cérémonie, les nouvelles recrues ont prêté serment face au Drapeau national, s'engageant solennellement à respecter et à faire respecter les lois, les coutumes et le règlement militaire de la République du Mali en toutes circonstances. Elles ont également promis de défendre le Mali contre toute forme d'agression et de préserver l'intégrité territoriale et l'unité nationale,

jusqu'au sacrifice ultime. Ces jeunes soldats, désormais opérationnels, rejoignent la grande famille des Forces de Défense et de Sécurité, où discipline, rigueur et cohésion sont de rigueur.

Les recrues sont issues de différentes branches des forces armées maliennes, telles que l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air, la Garde nationale, la Gendarmerie nationale, la Direction du Génie militaire et la Direction des Transmissions, Télécommunication et de l'Informatique des Armées.

Le Lieutenant-colonel Gabriel POUADIOUGOU, Directeur du Centre d'Instruction de Tiby, a souligné la qualité du programme de formation suivi par les recrues, axé sur la préparation physique et morale, ainsi que sur l'instruction militaire tactique et technique. Malgré les

défis rencontrés tels que les intempéries, l'insomnie, la soif et la faim, les recrues ont su faire preuve de discipline et de détermination pour surmonter les épreuves physiques.

Le soldat de 2ème Classe Raphaël DIARRA a été distingué en tant que Major du Centre, avec une moyenne de 17,50, suivi des soldats de 2ème Classe Harouna N'DIAYE et Chaka KONE.

Dans son discours, le Général de Brigade Moussa Toumani KONE a souligné l'importance de cette formation pour renforcer l'efficacité de l'Armée malienne face aux défis actuels. Il a rappelé la symbolique des couleurs du Drapeau national, mettant en avant l'espérance, la richesse du sous-sol et le sacrifice des martyrs de l'indépendance que celles-ci représentent.



Cette cérémonie marque un moment fort dans la carrière de ces jeunes recrues, qui s'engagent désormais pleinement au service de leur pays et de leurs concitoyens, dans le respect des valeurs et de l'intégrité de la République du Mali. Le Général KONE a récemment adressé un discours inspirant aux jeunes soldats, les encourageant à perpétuer l'héritage des brillants leaders précédents. Il les a également exhortés à faire preuve d'un engagement accru, soulignant qu'ils formeront le noyau de la génération des Groupements Tactiques Interarmées dans le cadre de l'opération 'Dougoukoloko' actuellement en cours.

En outre, le commandant militaire a exprimé ses félicitations aux encadreurs et instructeurs pour le succès de la formation.

Avant cela, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes militaires et civiles de la crise sécuritaire que traverse le Mali. La cérémonie s'est conclue par des chants, des démonstrations en arts martiaux et le défilé des quatre compagnies du contingent du Centre d'Instruction de Tiby.

Cet événement illustre l'importance de la

transmission des valeurs militaires aux nouvelles générations et rend hommage aux sacrifices consentis dans un contexte de crise sécuritaire. Le Général KONE a su motiver les jeunes soldats tout en honorant la mémoire

des victimes, marquant ainsi une étape significative dans la formation et la préparation des forces armées pour leurs missions futures.

Yacouba Ongoiba





Justice : Pr Clément Dembélé et Ras Bath attendent toujours la date de leur procès

Depuis quelques temps, force est de constater que les relations entre d'une part les autorités de la transition et d'autre part la classe politique et la société civile se détériorent. Beaucoup d'entre eux ont été interpellés. Si certains de ces responsables ont été jugés, tel n'est pas le cas pour d'autres comme Ras Bath et Clément Dembélé. Ceux-ci attendent toujours de connaître la date de leur procès. Mais pourquoi, après respectivement plus d'un an de détention pour le premier et près d'un an pour le second ?

Arrêtés respectivement en mars et novembre 2023, Ras Bath et Clément Dembélé croupissent en prison à Koulikoro et à Bamako pour de graves chefs d'inculpation. Le très populaire Mohamed Youssouf Bathily dit Ras Bath est le porte-parole du collectif pour la défense de la République (CDR) et chroniqueur à la radio Renouveau FM à travers son émission populaire "Grands dossiers". Quant à l'émblématique Clément Dembélé, il est professeur de son état et président de la plateforme de lutte contre la corruption et le chômage

(PLCC). Que reproche le pouvoir à ces deux figures très connues de la société civile ?

Un audio controversé qui a conduit Clément en prison

Le président de la PLCC est poursuivi pour « menace de mort par le biais d'un système d'information » après la diffusion sur les réseaux sociaux d'un enregistrement dans lequel une voix lui étant attribuée annonce son intention de tuer le président de transition, le colonel Assimi Goïta, et sa famille. Mais d'après le magazine "Jeune Afrique", une expertise indépendante avait conclu qu'il ne s'agissait pas de la voix de Clément Dembélé. C'est pourquoi ses proches estiment que sa détention est une procédure montée de toutes pièces. « La voix du vocal incriminé n'est pas celle de l'inculpé ». La conclusion de l'expert judiciaire indépendant date du 8 mars 2024 et est catégorique. Elle conforte la version de Clément Dembélé. Le militant de la société civile, connu dans tout le pays pour ses combats contre la corruption ou les coupures d'électricité, nie, depuis le début, avoir tenu les propos qui lui valent de

dormir en prison depuis dix mois. Ses avocats avaient, d'ailleurs eux-mêmes, avant cette expertise, déposé plainte pour imitation de voix et fait le choix de rester discrets sur leur démarche, vraisemblablement par souci d'apaisement. Au regard de cette nouvelle donnée dans le dossier, une ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire avait été signée, le 29 avril 2024, par le juge d'instruction Moussa Diarra en charge du dossier. Mais cette demande n'avait pas eu l'assentiment du procureur du pôle judiciaire chargé de la lutte contre la cybercriminalité, Adama Coulibaly. L'expertise, qui blanchit Clément Dembélé, n'a pas valeur de jugement. Et une demande de contre-expertise aurait, d'ailleurs, été formulée par le procureur. Le dossier a, depuis, été transmis à la Cour d'appel. Celle-ci a décidé de maintenir Clément Dembélé en prison. Cette décision a été connue le mercredi 24 juillet 2024 par l'entourage du président de la PLCC. Du coup, l'ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire a été annulée. Depuis, aucune date n'a été fixée pour son procès, car son avocat n'a pas encore reçu l'arrêt de la chambre d'accusation. Il faut noter qu'à la veille de son arrestation, Clément Dembélé s'apprêtait à tenir une conférence de presse sur les coupures d'électricité, après que sa demande de tenir un meeting ait été rejetée par les autorités de la ville de Bamako.

Ras Bath en prison pour divers chefs d'inculpation

Le samedi 11 Mars 2023, lors de la conférence du parti ASMA-CFP (Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergence des Forces Patriotiques



dont le président était Soumeylou Boubèye Maïga), Ras bath a tenu ces propos : "[...] Boubèye Maïga a été assassiné [...], [...] malgré les messages et les communiqués d'alertes de la famille de Boubèye, de ses médecins, de ses avocats sur son état de santé et de l'urgence de son évacuation sanitaire, le CNT, organe législatif chargé de contrôler l'action gouvernementale dont celle du ministère de la justice et des droits de l'homme, n'a pas interpellé le ministre de la justice [...], [...] les Militants du parti ASMA, présents au CNT avec la bénédiction de Boubèye, ont brillé par l'inaction [...], [...] les membres des partis dits du mouvement démocratique, garants des droits et libertés fondamentaux, n'ont également pas interpellé le gouvernement jusqu'à la survenance de l'irréparable : la mort de Boubèye Maïga [...]" Suite à ces propos, le chroniqueur et responsable de la communauté des rastas du Mali (CORASMA) a été interpellé le 13 mars 2023. Dans un premier temps, le procureur du tribunal de grande instance de la commune IV du district de Bamako, Idrissa Touré, l'a poursuivi pour simulation d'infraction. Le 28 mars

2023, le procureur Touré saisit son juge d'instruction, Sidi Maïga, avec de nouvelles charges : association de malfaiteurs, offense au chef de l'État, atteinte aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout, on retrouve sur le mandat remis à la Maison Centrale d'Arrêt (MCA) de Bamako les charges d'atteinte au crédit de l'État, propos à caractère racistes et; Puis sur le mandat de renouvellement remis à la MCA de Koulikoro l'infraction d'escroquerie. Ainsi, de mars 2023 à septembre 2023, soit 6 mois, le procureur Touré et son juge d'instruction, Sidi Maïga, n'auraient posé aucun acte d'instruction au fond. Pire, toutes les demandes de mise en liberté ont été refusées. C'est dans ce contexte que le dossier s'est retrouvé à la Cour d'appel. Ainsi pendant 6 mois, de septembre 2023 à mars 2024, le Procureur de la Cour d'appel, Hamadou dit Balobo Guindo, a géré le dossier qu'il a fini par transmettre au doyen des juges d'instruction du pôle de la cyber-criminalité, Moussa Diarra. De mars 2024 au 13 juillet 2024, soit près de 5 mois, le dossier n'aurait connu aucun traitement. Car à ce jour, tout

comme dans le cas des juges du tribunal de la commune IV, le Procureur du pôle de cyber-criminalité, Adama Coulibaly et le juge d'instruction Moussa Diarra n'ont pas interrogé Ras Bath. Selon des sources proches des avocats de Ras Bath que sont Me Bathily et Me Tapo, le Procureur, Adama Coulibaly, dit vouloir personnellement assister à l'interrogation au fond. Et, il aurait demandé au juge d'instruction, Moussa Diarra, de bien vouloir surseoir à programmer Ras Bath pour l'instant car lui, Adama, n'est pas encore disponible. En attendant que le procureur Coulibaly soit disponible, Ras Bath croupit en prison et le 13 août prochain, il bouclera son dix-septième mois de détention. Certes, le temps de la justice n'est pas celui des justiciables. Toutefois, le cas de décès de deux figures emblématiques de la contestation laisse à méditer. Beaucoup d'autres leaders ont été arrêtés, jugés et condamnés alors que ces deux étaient déjà derrière les barreaux.

■ Karamoko B Keita



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Moussa Mara renonce à ses avantages d'anciens PM : Geste citoyen ou stratégie politique ?

L'ancien Premier ministre, Moussa MARA, a décidé de renoncer à ses avantages financiers. Il justifie sa décision par les conditions extrêmes que vivent nos compatriotes. La décision suscite beaucoup de réactions au sein de l'opinion malienne. Si beaucoup de Maliens saluent la décision prise par l'ancien Premier ministre Moussa MARA, d'autres trouvent que c'est juste une stratégie politique, après avoir bénéficié desdits avantages depuis des années.



Dans une lettre adressée à la Primature, l'actuel Premier ministre, Moussa MARA a fait part de sa décision de renoncer aux avantages financiers que l'État lui accorde en sa qualité d'ancien chef du gouvernement. Il justifie cette décision par sa volonté de soulager les finances publiques en contribuant à l'orientation des maigres ressources du Mali vers des destinations plus utiles, notamment les populations éprouvées par la crise sécuritaire et les inondations.

Moussa MARA instruit les services financiers de la Primature d'arrêter le paiement des indemnités mensuel de 700 000 F CFA, la prise en charge de factures d'électricité et d'eau ainsi que la ligne de téléphonie mobile.

Cette décision de l'ex-chef du gouvernement est largement saluée par les Maliens. Certains

estiment que les autres anciens Premiers ministres doivent suivre son exemple.

Par la même occasion, les autres hauts responsables ont été appelés à réduire leurs revenus par solidarité aux victimes de la crise.

Mais d'autres Maliens analysent ce geste de Moussa MARA sous un autre angle. Pour eux, cette décision n'est pas anodine quand on sait qu'elle vient d'un homme politique dont l'ambition ultime est de briquer la magistrature suprême du Mali.

L'on se rappelle que dans une courte vidéo postée sur sa page Facebook, il y a quelques semaines, l'ancien Premier ministre, Moussa MARA, abordait le train de vie de l'État. Il avait invité les autorités à s'en passer de certaines dépenses non essentielles pour soulager la souffrance des populations.

Par exemple, l'expert-comptable a suggéré au Conseil national de transition (CNT) de surseoir à l'achat de véhicules cette année pour que les deux milliards prévus servent à d'autres choses plus importantes et plus urgentes.

Aussi, il a proposé la suppression des fonds de souveraineté, notamment ceux octroyés au Président, au Premier ministre et au président du CNT.

Parlant de la réduction du train de vie de l'État, l'homme politique avait insisté à dire que l'exemple devait venir d'en haut, c'est-à-dire des autorités et des institutions de la République. Cela, en se privant de certaines dépenses dont l'argent servira à soulager des milliers de Maliens qui ne savent plus à quel saint se vouer.

Cet appel de l'ancien Premier ministre avait suscité beaucoup de critiques à son encontre. Certains lui avaient rétorqué en disant qu'il doit aussi renoncer à ses avantages d'ancien Premier ministre. Visiblement, il a décidé de corriger cette erreur car on ne peut pas demander aux autres d'être exemplaire alors qu'on n'est pas exempt de critiques.

Rappelons que quand il était chef du gouvernement de transition, Django CISSOKO (Paix à son âme) a initié des projets de lois fixant les avantages accordés au Premier ministre en fonction et aux anciens Premiers ministres. Une initiative prise pour combler un vide juridique en la matière dans notre pays.

Selon la loi, les avantages accordés aux anciens Premiers ministres

sont les suivants : une indemnité de représentation exonérée de tous impôts et taxes dont le mandat est égal aux $\frac{3}{4}$ du traitement du Premier ministre en fonction ; la gratuité du logement ; une indemnité compensatrice mensuelle de 700 000 FCFA ; deux véhicules dont un véhicule de ville et un véhicule tout-terrain prélevés sur le parc automobile de la Primature, des services de deux chauffeurs et d'une dotation en carburant. Ils bénéficient en outre de la gratuité des fournitures d'eau, d'électricité et de téléphone de leur résidence principale. Deux agents de sécurité sont affectés à leurs services.

PAR MODIBO KONÉ
INFO MATIN

Lettre à grand-père : Les erreurs qu'on a faites !

Oui cher grand-père ! Pour nos indépendances dans les années 1950 et 60, le slogan a été liberté, dignité et égalité ! On n'a jamais fait savoir aux gens qu'il y avait aussi présidents, ministres et députés mais seulement un peuple libre et digne. Les indépendances ont été vues "salut" et jamais une lecture contraire n'a été osée pour ne pas être vu "maudit". La force du slogan !

Mais cher grand-père, dans les années 1980, que la démocratie se levait aux horizons africains, elle n'a pas eu de slogan tel que les indépendances. Si l'indépendance d'une colonie de son colonisateur a été salubre, pourquoi la démocratie n'a pas reçu des prix ? Quand le peuple peut lui-même choisir ses dirigeants, leur donner mandat et les contrôler !

Le peuple vote un président pour conduire sa destinée et un député pour contrôler cette conduite. Le président est loin. Le peuple vote des maires pour leur développement local. Il leur doit restitution. Le peuple a le droit à la parole pour dire ce qu'il veut et ce qu'il ne veut

pas. Le peuple ne sanctionne pas par la rue mais dans les urnes. Tous les mandats, le peuple rejuge le bilan !

La vie dans le pays n'est plus de la monotonie où des générations et des générations durant, les mêmes présidents, les mêmes ministres, les mêmes riches, les mêmes hommes au pouvoir face aux mêmes pauvres. Tous les mandats, on rebelote et cela peut amener toutes les compétences au sommet. Ce n'est plus de la monotonie. Des droits et des libertés!

Ce salut qu'est la démocratie a été vu comme un mal imposé. Oui comme si on dépouillait

les pays de leur force car plus de tyrans d'hommes forts. Le pouvoir a été posé au pied du peuple et il faut s'accroupir pour le chercher tous les mandats. Et les textes de droit ont offert des juges forts et indépendants, des députés munis de pouvoir, de journalistes, etc.

Sans oublier la très belle décentralisation ! Oui, la belle-fille de la bonne démocratie. Ces indépendances à leur niveau n'ont pas eu de slogan. Le peuple n'a pas été impliqué. On n'a rien expliqué au peuple. On a essayé de les lui imposer. On les a imposés et elles ont été rejetées. Et aujourd'hui, même à des sphères universitaires, il y a encore débat. Triste !

Oui grand-père, les erreurs qu'on a faites, c'est qu'on n'a jamais impliqué le peuple dans des concepts aussi importants. Une grande partie des armes dans le Sahel aujourd'hui circulent parce que la démocratisation et la décentralisation de l'Etat ont été faites et imposées sans le peuple.

Des erreurs, on en a faites, beaucoup.

A mardi prochain pour 261^e lettre. Inch'Allah !

Lettre de Koureichy





COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Pluie matinale : Source de retards et d'absence au travail

Au Mali, la pluie matinale est synonyme de retard ou d'absence dans les services publics. Et les agents ont plusieurs excuses pour justifier cette situation. Pendant ce temps des usagers sont impactés par ces absences et retards dans les services publics.



Difficile de trouver tous les agents sur place dans un service public à Bamako, après une pluie matinale. Certains ont quand-même des arguments pour excuser leur retard. « J'habite à 40 km de mon lieu de travail, je suis à moto et souvent quand il pleut le matin, c'est difficile pour moi de sortir sous la pluie, c'est dangereux. J'attends donc que la pluie s'arrête », se justifie cet employé d'un service public.

A la mairie de la commune IV du district de Bamako, tous les agents n'étaient pas à leur

poste après la pluie matinale du mercredi 7 août 2024. Toutefois, le chef du personnel Abidina Karembé assure que des mesures sont prises pour que le service continue de fonctionner. « La plupart des agents n'ont pas de véhicules et sont à moto, à l'approche de l'hivernage, la mairie offre des imperméables », a-t-il affirmé, « au niveau de chaque bureau, vous avez au moins deux agents et Dieu merci, tous les agents n'habitent pas du même côté et cela ne porte pas préjudice aux usagers », rajoute-t-il.

A l'Institut national de prévoyance sociale de la commune IV, à la Caisse nationale de l'assurance maladie ou la caisse malienne de sécurité sociale, des cas de retard sont constatés. Cependant, la majorité des usagers que nous avons rencontré dans ces structures, se disent satisfaits du service. Signalons tout de même que ces retards et absences sont rares dans les structures privées.

STUDIO TAMANI

Élections présidentielles aux États-Unis : Kamala Harris prend l'avantage sur Donald Trump dans les derniers sondages

Dans la course à la présidence américaine, Kamala Harris semble avoir pris un léger avantage sur son rival républicain Donald Trump, selon les dernières enquêtes d'opinion. Les données publiées par NPR, PBS et Marist indiquent que la vice-présidente américaine est en tête avec 51% des intentions de vote contre 48% pour Donald Trump. Cependant, il est important de noter que cet écart est inférieur à la marge d'erreur de 3,4 points.

Une tendance favorable pour Kamala Harris s'explique en partie par une forte augmentation des intentions de vote parmi les femmes

et les électeurs noirs. En seulement deux semaines, son avance parmi l'électorat afro-américain est passée de 23 à 54 points, mettant en lumière son attrait croissant auprès de ces groupes démographiques clés.

D'autres sondages récents confirment cet avantage de Kamala Harris. Selon SurveyUSA et Morning Consult, elle devance Donald Trump avec des pourcentages similaires, respectivement 48% contre 45%, et 48% contre 44%. Ces enquêtes ont été menées avant l'annonce du colistier de Kamala Harris, Tim Walz, ce qui signifie que l'impact de ce choix sur l'opinion publique reste à déterminer.

Cependant, malgré cette tendance favorable pour Kamala Harris au niveau national, les "swing States" restent incertains. Dans des États cruciaux tels que l'Arizona, le Nevada, le Wisconsin, le Michigan, la Pennsylvanie, la Caroline du Nord et la Géorgie, Donald Trump conserve une avance moyenne de 1,4 point selon RealClearPolitics.

Les résultats les plus récents montrent une compétition serrée dans ces États clés, avec des situations d'égalité ou des écarts minimes entre les deux candidats. Par exemple, au Michigan, en Arizona et en Pennsylvanie, les candidats étaient à égalité ce week-end, tandis que Kamala Harris avait une légère avance dans le Nevada. Donald Trump restait en tête dans le Wisconsin, la Géorgie et la Caroline du Nord.

L'élection présidentielle du 5 novembre prochain dépendra en grande partie des résultats dans ces États clés, rendant l'issue du scrutin particulièrement incertaine. Les prochaines semaines s'annoncent donc cruciales pour les deux candidats alors que la campagne électorale entre dans sa phase finale.

Arouna Sidibé



Guinée-Bissau : Conférence de presse du président sur les tensions politiques



Le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embalo, a tenu une longue conférence de presse au cours de laquelle il a abordé divers sujets politiques, notamment le putsch manqué de février 2022. Il a pointé du doigt son ex-Premier ministre, Nuno Nabiam, l'accusant d'être au courant de cette tentative de coup d'État.

Embalo a révélé avoir tenté d'appeler Nabiam à plusieurs reprises sans succès, affirmant avoir entendu le présumé cerveau du putsch déclarer que Nabiam était complice. Suite à

ces événements, le président a ordonné une surveillance accrue de son Premier ministre par le personnel de la présidence.

Le président Embalo a exprimé des sentiments de trahison envers Nabiam, soulignant qu'il l'avait soutenu politiquement par le passé et regrettant de le voir désormais s'opposer à lui au point de souhaiter sa mort.

Rappelons que l'attaque du Palais du Gouvernement à Bissau le 1er février 2022 par une trentaine de militaires avait conduit à une si-

tuation de crise. Le président Umaro Sissoco Embalo était alors en réunion du Conseil des ministres.

Ces révélations du président lors de sa rencontre avec la presse soulignent les tensions politiques et les dissensions au sein du gouvernement de la Guinée-Bissau, mettant en lumière les défis auxquels le pays est confronté pour assurer la stabilité politique et institutionnelle.

Arouna Sidibé

Le mali aux jeux olympiques «paris 2024» : De l'expérience accumulée, des enseignements à tirer

Aux Jeux Olympiques d'été de la 33e olympiade (26 juillet-11 août 2024), le Mali était représenté dans 5 disciplines (football, boxe, natation, athlétisme et taekwondo). Aujourd'hui, il ne reste que le taekwondoïste Ismaël Coulibaly (entré en lice prévu le 9 août 2024) car tous nos autres représentants ont été prématurément éliminés. Ce qui n'est pas une surprise car, à part les Aigles Espoirs (U23), ils étaient tous présents à Paris au nom du principe de l'universalité des jeux.



Les Jeux olympiques «Paris 2024» n'ont pas dérogé à la tradition en termes de participation du Mali. En effet, nos représentants ont été prématurément éliminés de leurs compétitions les uns après les autres sans pourtant avoir démerité. Animés d'une grande détermination, ils ont réellement mouillé le maillot pour pouvoir aller le plus loin possible. Mais, à ce niveau, il faut plus que la volonté pour espérer rivaliser avec les meilleurs sportifs du monde.

En une journée, le Mali a presque perdu toutes ses cartouches pour atteindre la cible : une médaille olympique ! En effet, la journée du

30 juillet 2024 n'a pas souri à nos représentants dans les différentes disciplines aux Jeux Olympiques «Paris 2024». A commencer par nos deux porte-drapeaux, Fatoumata Marine Camara (boxe) et Alexien Kouma (natation).

Même s'il est classé premier africain de sa série sur les 100 m nage libre (devant un Camerounais et un Comorien), la 4e place d'Alexien Kouma ne lui a pas permis de franchir ce cap. Quelques heures plus tard, Marine Fatou Camara va connaître la même désillusion en s'inclinant en 16e de finale face à la Turque Yildiz sur le score de 5-0 au tournoi de boxe (57 kg) des J.O. Les observateurs voyaient

en elle une chance de médaille du Mali à ces jeux de Paris. Hélas !

Déjà dos au mur, après leur défaite (0-1) contre le Japon à Bordeaux, les Aigles Espoirs n'ont pas non plus réussi à relever la tête face au Paraguay victorieux par 1-0. Pendant plus de 85 minutes, les protégés d'Alou Badra Diallo dit Conty ont couru en vain derrière l'égalisation après avoir encaissé un but minimal à la 5e minute. Avec deux défaites et un nul, le Mali termine dernier de son groupe et fait moins qu'en 2004 à Athènes (Grèce) où il avait atteint les quarts de finale.



Entré en compétition le 3 août, la farouche détermination de Fodé Sissoko ne lui a pas permis de franchir le premier tour car il a terminé 4e de sa série dans les 100 m avec 10,66. A noter que ce n'est pas non plus son épreuve de prédilection que sont les 200 m. Mais, quand on n'a pas réalisé les minima qualificatifs et qu'on doit se contenter d'un «wild card», on n'a pas tellement le choix. «La place d'universalité ne donnait accès qu'aux 100 mètres», lui a-t-on signifié.

Pas de chance non plus pour la courageuse nageuse Aïchata Diabaté arrivée 5e de sa série 50 mètres nage libre. Ainsi, à la date du 3 août 2024, 4/5 de nos représentants sont éliminés. Ainsi, le taekwondoïste Ismaël Coulibaly reste notre seul sportif encore en course. Il débute la compétition le 9 août prochain. Comme l'a dit un responsable de la Fédération malienne de boxe (FEMABOXE), après la défaite de Marine, «être présent aux JO est déjà un grand symbole. Ce n'est que partie remise». Ils sont aussi nombreux à reconnaître que cette présence est «le fruit d'un travail de longue date

sous le leadership du président du Comité National Olympique et Sportif (CNOSM), Habib Sissoko, et soutenu par le département chargé de la Jeunesse et des Sports».

Une prise de conscience que l'État et les fédérations doivent accompagner par un investissement conséquent dans le sport

Aujourd'hui, à défaut de médaille olympique, ceux qui ont eu le privilège de défendre nos couleurs aux Jeux de Paris ont pu sans doute accumuler une nouvelle expérience en se frottant aux meilleurs. «Nous avons essayé de défendre dignement le Mali tout en ayant une pensée continue pour nos militaires qui protègent le nord de notre pays. Vous êtes notre fierté et nous avons joué pour vous...», a déclaré le jeune talent Salam après l'élimination du Mali. «Je donnerais tout pour revêtir de nouveau ce maillot en compétition internationale», a-t-il assuré.

Il revient maintenant aux dirigeants des différentes fédérations nationales sportives de

créer les conditions leur permettant de capitaliser cette expérience comme un atout de performance. Ce qui suppose que les enseignements de notre participation soient judicieusement tirés et exploités pendant la nouvelle olympiade. Une tâche qui revient naturellement aux Directions techniques nationales (DTN) des fédérations. Malheureusement, c'est un talon d'Achille de notre sport.

La DTN est indispensable à toutes les fédérations sportives voire aux clubs de sport. Et cela d'autant plus que, par l'intermédiaire de son directeur, elle contribue à définir une politique technique pour l'ensemble de la discipline, le football notamment. Elle concourt ainsi au développement de la pratique sportive au sein des clubs et associations, en tâchant de ouvrir au plus grand nombre. Mais, nos dirigeants semblent accorder peu d'importance à la DTN.

Elle n'existe que pour se donner bonne conscience. Généralement, on nomme quelqu'un comme Directeur technique national sans jamais lui donner les ressources hu-

maines et les moyens (techniques, matériels et financiers) nécessaires pour assumer cette fonction pourtant capitale dans la performance sportive. A la différence peut-être du basket, nous défions les fédérations du pays de prouver qu'elles sont dotées d'une DTN digne de ce nom.

Il faut dire aussi que le ministère de la Jeunesse et des Sports a une part de responsabilité dans cette situation car, logiquement, le DTN est un technicien de très haut niveau (dans sa spécialité sportive) placé sous la double autorité hiérarchique du ministère des Sports et fonctionnelle (autorité) du président de sa fédération. Il est temps que le Département réagisse par rapport à cette absence de DTN dans nos fédérations. Même s'il faut l'appui de l'État à la mise en place d'une DTN professionnelle et réellement active.

En tout cas, nous ne cesserons de le répéter (la répétition est pédagogique) comme tous les confrères sincères dans l'exercice de leur profession que ce sont les fédérations qui doivent se battre pour que leurs pratiquants puissent remporter des médailles, olympique notamment, et non le Comité national olympique et sportif (CNOSM), dont la mission est de les accompagner. Ce qu'il fait à hauteur de souhait et de ses moyens. Les sportifs américains, chinois, japonais, australiens, français... performant aux J.O, mais il n'est jamais fait état d'un lien quelconque de leur performance avec le CNO de leur pays. C'est surtout l'athlète et sa fédération que l'on voit !

Comme l'a souligné Mahamadou Draba, Trésorier général de la FEMABOXE, «travaillons, encore travaillons, et toujours travaillons. Le reste n'est que diversion». Il faut réellement

se mettre au travail parce qu'on ne remporte pas une médaille olympique en quelques mois de préparation. C'est le top niveau qui se prépare sur le moyen et le long termes. Ainsi, ceux qui veulent être au devant de la scène en 2028 à Los Angeles (Etats-Unis) ont planifié leur stratégie de conquête depuis 2016 (2020 à la rigueur) parce que même 4 ans ne sont pas souvent suffisants pour une médaille olympique.

Il faut donc se mettre à la tâche en commençant par accorder aux DTN toute l'importance requise dans la performance de nos disciplines sportives !

Moussa Bolly
Source: Le Matin





Bélier (21 mars - 19 avril)

Professionnellement rien ne se passe comme vous le souhaitez. Entre un directeur ronchon, des collègues de bureau exaspérés et votre manque de motivation, il est difficile de se mettre au travail. Impatiemment, vous attendez votre heure de pause.

Vous avez quelques difficultés à boucler votre budget, une dépense par-ci, une dépense par-là, vous avez l'impression de ne jamais vous en sortir. Pourtant, cher Bélier, votre vigilance commence à payer. Prochainement vous en bénéficierez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Essayez de calmer vos ardeurs, de refréner vos réactions si vous pouvez, et les rapports entre collègues redeviendront ce qu'ils ont toujours été, c'est-à-dire apaisés et cordiaux ! Entre Uranus et le Soleil, vous avez du mal à garder le contrôle.

Avec Jupiter, vous voyez les choses de façon démesurée. Vous pourriez avoir la folie des grandeurs, et l'envie de déménager fait son chemin. Une belle maison à la campagne, pouvant accueillir toute votre famille, voilà qui serait formidable !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce à Mercure, vous aurez plus d'un tour dans votre sac. Fine mouche, vous utiliserez les éventuelles dissensions sur votre lieu de travail pour creuser votre sillon avec habileté. On vous demandera conseil, car vous garderez la tête froide.

Sur le plan financier, les tentations seront grandes. Et comme Vénus aura tendance à lever toutes vos inhibitions, vous aurez envie de faire des folies, quitte à le regretter par la suite. Par conséquent, efforcez-vous de mieux maîtriser votre carte bleue.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pour parvenir à régler un problème, vous pouvez faire appel à vos plus proches collaborateurs, en effet, la situation vous semble suffisamment complexe pour pouvoir la résoudre en solo. Vous recevez un appui de qualité. Vos talents sont reconnus.

C'est grâce aux actions de Jupiter et à votre grande force de persuasion que vous pourrez obtenir un plus gros salaire. On peut dire que la situation actuelle arrange bien vos affaires financières. Ce serait ridicule de passer à côté.



Lion (22 juillet - 23 août)

En recherche d'emploi, il y a une issue favorable, cher Lion. Votre CV est retenu, vous pouvez vous réjouir d'avance, votre profil intéresse une entreprise de grande envergure. Présentez-vous à l'entretien et montrez-vous très confiant. La façon de placer votre argent dépend de ce que vous souhaitez en tirer. Prenez rapidement conseil auprès de votre conseiller de banque, cela vous permettra d'obtenir les bonnes informations et d'avoir les réponses à vos questions.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance au bureau est gâchée par des tensions, du fait de votre irritabilité du jour. La communication s'avère compliquée, et, malgré une belle créativité, votre travail risque d'en pâtir. Tournez le dos aux médisances et n'écoutez pas les ragots !

Votre nature généreuse est mise en avant pendant cette journée, et vous avez envie de gâter vos proches. Mais en bon économiste, vous parvenez tout de même à limiter votre budget, et vous gérez parfaitement. Aucun débordement inutile, bravo.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez du pain sur la planche, mais vous serez suffisamment stimulé pour mener vos tâches avec succès. Vous serez remarqué favorablement par votre hiérarchie. Si vous recherchez un emploi, patience, car la chance va enfin tourner de votre côté.

En priorité, vous mènerez certaines affaires financières tambour battant, mais vous risquez d'en délaissier d'autres qui mériteraient particulièrement votre attention. Certaines personnes pourraient tenter d'en profiter pour vous doubler : soyez alerte.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'avez pas le temps de vous attarder sur les problèmes de vos collègues de travail, vous avez suffisamment à faire. Si vous désirez monter votre propre activité, pour doubler vos chances de réussite, votre projet doit être maîtrisé à la perfection.

Budgétairement, tout va très bien ! Pluton (spécialiste financier) vous permet de finaliser une affaire, vous pourriez également signer un contrat très rentable. Vous profitez d'excellentes influences, autant vous faire plaisir si vous le souhaitez.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous manquez d'organisation. Un travail désorganisé et vous voilà à vous tirer les cheveux. Des petites complications pourraient vous apporter du stress. Votre impatience vous joue des tours. Prenez votre mal en patience avant de monter au créneau.

Vos finances crient à la prudence, aujourd'hui, rien ne va comme vous le souhaitez de ce côté-là. Un point précis sur la situation est obligatoire. Faites-vous aider de votre banquier, ensemble vous devriez trouver des solutions de facilité.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre organisation légendaire est bien réelle, et vous savez ce que vous faites. Le sérieux dont vous faites preuve au travail n'a d'égal que votre détermination, mais chassez cet air vaniteux qui peut arriver, et compromettre les bonnes relations.

Vous faites tout votre possible pour parvenir à équilibrer votre budget, et vous y parvenez. Économies ou épargne, restriction, tout est fait intelligemment afin que vous ne manquiez de rien, et cela malgré votre générosité bien réelle. Vous êtes champion !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mercure dynamisera vos échanges avec vos collègues pour travailler efficacement. Si vous visez un emploi, vous serez acharné dans vos recherches. Vous n'attendrez pas forcément que l'on vous propose quelque chose. Vous prendrez des initiatives.

Il pourrait être question d'un prêt, d'un financement, mais vous devrez remplir plusieurs dossiers et attendre le feu vert de la banque. Un arrangement administratif pourrait vous être octroyé dans d'excellentes conditions et avantageuses pour vous.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cher natif, sortir de votre zone de confort ne peut que vous faire du bien. Ce n'est pas sûr que jouer la carte de la sécurité vous amuse bien longtemps. Aujourd'hui, vous avez un choix à faire. Votre situation mérite grande réflexion.

De l'insouciance ou de la négligence, vous n'êtes pas suffisamment focalisé sur vos finances. C'est sûr, vous n'avez pas envie de vous encombrer l'esprit, mais votre situation financière actuelle demande un peu plus de sérieux et de vigilance.

